COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau Mardi 04 juin 2019
P.V. N° 40

Président : M. Pierre GUIBERT
Vice-Président Délégué : William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mme Cathy DARDON – MM. Gérard BORGONI –Jean Paul RUIZ
Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable Administrative) - MM Guy BOUCHON - Patrick FAUTRAD – Jean PAOLINI – André SASSELLI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note aux officiels
- Informations

CORRESPONDANCE

• LIGUE MEDITERRANEE

- Les engagements pour l'édition 2019-2020 de la Coupe de France sont ouvert jusqu'au 15 juin 2019. Transmis sur le site.

- Remerciements au Président du District pour la mise à disposition de leurs installations afin d'organiser les épreuves techniques annuelles des arbitres de Ligue. Noté.

- Copie du courriel adressé à la Mairie de SANARY concernant le FAFA / Sécurisation installation. Transmis à la C.D.T.I.S

• CLUBS :

- **VIDAUBAN** : Invitation à l'Assemblée Générale du club le 07 juin 2019. Noté

- CARQUEIRANNE LA CRAU : Demande à organiser les finales de Coupe du Var pour la saison 2019/2020. Noté.

- CSC TOULON EST : Invitation à la projection de la vidéo du tournoi de football Féminin que qui aura le 17 juin 2019 à 18h30 au collège Maurice Genevoix.

- SC NANS : Concernant la compétition sénior D2 Poule A. Noté.

• DIVERS :

- **CDOS** : Invitation à la dernière conférence de la programmation 2018/2019 des « Jeudis Sport Santé ». Noté
>> Questionnaire Label Cité Educative pour les clubs et associations de la Seyne sur Mer. Transmis aux clubs concernés.

- MAIRIE DE TOULON : Fermeture du complexe BERG à compter du 03 juin 2019 pour travaux. Noté

REPRESENTATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

VIDAUBAN : M. Albert DI RE représentera le District à l'Assemblée Générale du 07 juin 2019.

CSC TOULON EST : Mme Cathy DARDON représentera le District à la projection de la vidéo du tournoi de football féminin au collège Maurice GENEVOIX le 17.06.19 à 18h30.

INFORMATIONS

- Le match PAYS DE FAYENCE / BRAS, D4 poule B non joué le 26 mai 2019 devra se jouer au plus tard le dimanche 09 juin 2019. Un courriel a été envoyé aux clubs.

- Invitation au Président de CARQUEIRANNE LA CRAU de se présenter devant le Comité de Direction mardi 11 juin 2019 à 18h00.

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

- Le Comité de Direction organise trois réunions avec les clubs pour présenter le pré projet des nouveaux championnats jeunes saison 2019/2020, les 27 et 30 avril 2019 et le 02 mai 2019 à FREJUS. Une invitation a été envoyée aux clubs.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ETE

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Eté aura lieu le samedi 22 juin 2019 à partir de 8h30 à la salle André Malraux -
ESPACE BOUCHONNERIE - Avenue des Poilus – 83390 PIERREFEU

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :
>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau
Le mardi 11 juin 2019 à 17h00

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO